

Objet : Conseil de département DETS

Date : 11 mars 2022

Rédacteur(s) : Sonia Castrale-Bela

Présents : C. Bergerot, C. Boinot, C. Bordère, S. Castrale-Bela, B. Drevet, E. Dubesset, L. Grall, R. Hubert, F. Julienne, J. Lagoutte, N. Llestá-Ferran, S. Niquege, A. Pariente, M. Portillo, C. Radé, G. Santoro, M. Tissier, A. Zabalza

Représentés : 2

Excusés : 2

Absents :

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte rendu du conseil du 17 février 2022
- 2- Evaluation des projets AAP Jeunes Chercheurs, audition des porteurs
- 3- Questions diverses.

Monsieur Olivier Décima préside la séance.
Début de la séance 09h37.

1- Approbation du compte rendu du conseil du 17 février 2022

Une erreur est soulignée dans le nom de famille d'un conseiller. Il est indiqué Camille Bodéré, alors qu'il s'agit de Camille Bordère.

Pas d'opposition

Pas d'abstention

Sous réserve de la modification du nom de Camille Bordère, le compte rendu du conseil du 17 février est adopté.

2- Evaluation des projets AAP Jeunes Chercheurs, audition des porteurs

Olivier Décima Directeur du département fait un point budgétaire, et nous indique de nouveaux éléments. Il a été annoncé en CoDir Recherche un complément de dotation, soit une augmentation de 10 028 €.

Il est évoqué la possibilité d'utiliser la clé de répartition pour répartir cette somme en faveur des unités du département, soit environ 1200 € pour chacune. Cette option sera discutée avec les DU lors du prochain Codir prévu le 14 mars 2022.

La direction du département propose que ces crédits soient conservés, et utilisés pour soutenir des actions collectives. Elle propose également de prendre 2500 € de cette dotation complémentaire et de les ajouter aux 2000 € alloués à l'AAP Jeunes Chercheurs, ce qui donnerait une enveloppe disponible de 4500 €.

Olivier Décima rappelle que parmi les projets présentés aujourd'hui, un projet est arrivé hors délai, et deux demandes sont inférieures à 1000 €. Jusqu'à présent, un seul projet était soutenu sur cet AAP. La modification de la note de cadrage permettait de soutenir jusqu'à deux projets cette année. La direction propose de soutenir tous les projets reçus pour encourager les jeunes dans leurs actions tout en revoyant les montants alloués. Un conseiller propose de rediscuter de cette question après la présentation des projets pour identifier les besoins.

Les porteurs de projets sont auditionnés selon l'ordre suivant :

Projet d'une journée d'étude « Territoire(s) et Crises » Revue Crises et Société.

Porté par Alexandre Frambéry-Iacobone, Kassandra Goni et Elia Verdon.

Unités porteuses : IRM (CAHD) et CERCCLÉ.

Une demande au département de 1 000 € pour un budget total de 1 900 €.

Alexandre Frambéry-Iacobone, et Elia Verdon présentent ce projet et répondent ensuite aux questions des membres du conseil.

Projet « L'illibéralisme en Europe post-communiste » définition et facteurs d'influence du phénomène.

Unités porteuses : IRM (CMRP) et CERCCLÉ.

Une demande au département de 899 € pour un budget total de 1 199 €.

Porté et présenté par Pauline Soulier, et Valentin Lesfauries. Ils répondent ensuite aux questions des membres du conseil.

Projet d'une journée d'étude « Tirer parti des humanités numériques en droit et science politique ».

Unités porteuses : IRM (CAHD, et CMRP) et IRDAP.

Une demande au département de 2 965 € pour un budget total de 4 365 €.

Porté et présenté par Alexis Lombart, Jingya Sun, Thibaud Guillebon. Ils répondent ensuite aux questions des membres du conseil.

Projet d'une journée d'étude « Repenser le territoire à l'aune du numérique : une nouvelle étape de la mondialisation ? ».

Porté par Eveline Gnanbé, Coralie Cazenave, Lisa Marie Giorgini, Anne-Hélène Bertana et Audrey Badjeck

Unités porteuses : CRDEI

Une demande au département de 800 € pour un budget total de 3 300 €.

Audrey Badjeck, Lisa Marie Giorgini, et Coralie Cazenave présentent ce projet et répondent ensuite aux questions des membres du conseil.

Olivier Décima rappelle aux porteurs que la date du dépôt de projet n'a pas été respectée.

Olivier Décima demande aux conseillers s'ils souhaitent sortir de la note de cadrage, en acceptant de financer plus de projets. Il propose que la note de cadrage soit modifiée en ce sens. Le conseil adopte en cessant de quantifier le nombre de projet.

Pas d'abstention

Pas d'opposition

Le conseil décide que la note de cadrage ne fasse plus référence au nombre de projet soutenu.

Les projets sont discutés par le conseil selon cet ordre :

Projet d'une journée d'étude « Repenser le territoire à l'aune du numérique : une nouvelle étape de la mondialisation ? »

Oliver Décima indique qu'il est recevable de fait, car les porteurs ont été auditionnés, mais se pose la question s'il sera retenu ou non. Il comporte certains points incertains (participation de l'IRDAP, programme...). Projet jugé fragile, moins structurant, et qui manque de maturité. Beaucoup de chercheurs sont issus du CRDEI, et le public visé sont les M2. Un membre du conseil ne partage pas cet avis, car, sur ce projet, la participation des doctorants serait plus élevée, et le problème de maturité est lié à la date éloignée de cette journée d'étude (novembre). Il indique également que ce projet est très pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité peut aussi être une des explications au manque de maturité et de précisions du projet.

Projet d'une journée d'étude « Territoire(s) et Crises » Revue Crises et Société.

Porté par Alexandre Frambéry-Jacobone, Kassandra Goni et Elia Verdon.

Les évaluations des rapporteurs sont positives (A et A-).

Projet intéressant, solide, et cohérent, et la participation aux ateliers du département le rend prioritaire selon la note de cadrage.

Les porteurs seront à nouveau auditionnés par le conseil pour leur candidature au dispositif « soutien aux publications ».

Projet « L'illibéralisme en Europe postcommuniste » définition et facteurs d'influence du phénomène.

Les évaluations des rapporteurs sont positives (double A).

Sujet d'une très grande actualité, qui implique beaucoup d'unités, avec une demande de financement assez modeste.

Quelques conseillers émettent une réserve concernant le financement des jeunes chercheurs. Il faut que les porteurs fassent également une demande de financement auprès des structures d'enseignement (public visé, les Masters).

Projet d'une journée d'étude « Tirer parti des humanités numériques en droit et science politique ».

Les évaluations des rapporteurs sont : double B.

Les porteurs ont répondu de manière satisfaisante aux questions soulevées par les évaluations. Reste la question de l'implication des unités qui est trop faible. Le conseil souhaite les inciter à retourner devant les unités pour avoir une subvention plus importante, et que le département accorde une subvention inférieure à celle demandée (2965 €).

Sujet scientifiquement intéressant, et pluridisciplinaire.

Avant de soumettre les projets au vote, le conseil de département propose :

- Projet d'une journée d'étude « Territoire(s) et Crises » Revue Crises et Société, attribution de la subvention demandée au département (1000 €).
- Projet « L'illibéralisme en Europe postcommunisme », soutien du département mais en réduisant la subvention pour inciter les centres à participer.
- Projet d'une journée d'étude « Tirer parti des humanités numériques en droit et science politique ». Soutien du département mais en réduisant la subvention pour inciter les porteurs à demander des financements auprès des unités.
- Projet d'une journée d'étude « Repenser le territoire à l'aune du numérique : une nouvelle étape de la mondialisation ? ». Avis réservé concernant ce dernier projet compte tenu du manque de maturité, et du dépôt tardif du dossier. Le conseil du département DETS souhaite envoyer un signal d'encouragement aux porteurs de ce projet en réduisant la subvention de moitié soit 400 €uros.

Olivier Décima propose d'attribuer une subvention de 1000 € au projet d'une journée d'étude « Territoire(s) et Crises » Revue Crises et Société.

Pas d'abstention.

Pas d'opposition.

La proposition d'accorder à ce projet une subvention de 1000 € est adoptée.

Olivier Décima propose d'attribuer une subvention de 600 € au projet « L'illibéralisme en Europe postcommunisme » définition et facteurs d'influence du phénomène au lieu des 899 € demandés au département.

1 abstention.

1 opposition.

La proposition d'accorder à ce projet une subvention de 600 € est adoptée.

Olivier Décima propose d'attribuer une subvention de 2500 € au projet d'une journée d'étude « Tirer parti des humanités numériques en droit et science politique » au lieu des 2965 € demandés au département.

Pas d'opposition

Pas d'abstention

La proposition d'accorder à ce projet une subvention de 2500 € est adoptée.

Olivier Décima propose d'attribuer une subvention de 400 € au **projet** d'une journée d'étude « Repenser le territoire à l'aune du numérique : une nouvelle étape de la mondialisation ? » au lieu des 800 € demandés au département.

1 abstention.

1 opposition.

La proposition d'accorder à ce projet une subvention de 400 € est adoptée.

3- Questions diverses

Pas de questions diverses.

Prochaine réunion : 14 avril 2022